

1 toit, 2 générations. Vivons ensemble

Caudan a intégré, mardi soir, le réseau d'accueil chez les seniors « 1 toit, 2 générations ». C'est la septième commune qui rejoint ce réseau créé en 2008 par le Bureau Information Jeunesse (Bij) de Lorient et le CCAS de Lanester.

Le Télégramme
13 Avril 2015

Claudine De Brassier, Marie-Pierre Le Cheviller, respectivement adjointes aux personnes âgées de Lanester et Caudan, et Annie Bécker, la présidente du Bij entérinent l'intégration de Caudan au réseau intergénérationnel.



« L'enjeu est de trouver des communes prêtes à rentrer dans le dispositif pour faire face à une demande croissante de la part des jeunes qui recherchent un nouveau type d'hébergement », dit Hélène Lucas, coordinatrice remplaçante du projet. « On recherche des communes facilement accessibles par le bus, car les jeunes n'ont en général pas de voiture ». Le réseau permet de renforcer le lien intergénérationnel et de prévenir l'isolement des seniors, de favoriser leur maintien à domicile et d'encourager les formes innovantes d'habitat solidaire pour les jeunes. Ce service s'adresse aux seniors, seuls ou en couple sur Lorient agglomération. Le senior doit avoir plus de 60 ans, être autonome dans son logement. Il accueille un jeune chez

lui en échange d'une présence et de quelques services rendus au quotidien. Le jeune, stagiaire, étudiant ou apprenti de 16 à 25 ans, est hébergé en contrepartie d'une contribution financière aux charges et service rendu (60 €). Sa présence au côté du senior ne se substitue pas aux services de soutien à domicile existants ou nécessaires.

Convention d'hébergement

« À partir de 80 ans, beaucoup de gens âgés se retrouvent seuls dans une grande maison, c'est notamment le cas à Caudan et Lanester, on leur propose donc d'accueillir un étudiant. Ouvrir sa maison, c'est plus que partager un Frigo ! », estime Claudine Le Brassier du CCAS de Lanester. Dans un premier temps,

les jeunes et les seniors intéressés pour rejoindre le réseau sont rencontrés individuellement. Ensuite des binômes Jeunes/seniors sont constitués en fonction des attentes, des besoins et des habitudes de vie de chacun. Une convention d'hébergement définit les conditions de la cohabitation. Ils sont accompagnés ensuite par les professionnels du CCAS et du Bij. Tout au long de l'année, chaque binôme est suivi individuellement par ces professionnels.

▼ Pratique

CCAS des communes signataires : Caudan, Guidel, Hennebont, Lanester, Lorient, Ploemeur, Quéven.
Ou pour les communes non encore intégrées au projet, le Bij de Lorient. Tél. 02.97.84.94.50.

QUE PENSENT-ILS DE CETTE FORMULE ?



Simon,
étudiant
en alternance

« C'est intéressant, car le loyer n'est pas élevé »

Simon Aubert, étudiant en alternance à Hennebont, vit un mois sur deux à Caen d'où il est originaire et à Inzinzac chez Mme Robin. « C'est ma mère qui s'est renseignée et a trouvé le réseau « 1 toit, 2 générations ». C'est intéressant, car le loyer n'est pas élevé. J'ai rencontré Mme Robin fin août 2014. Nous sommes dans la complicité et partageons de petits services au quotidien, même si ce n'est pas grand-chose. Si c'était à refaire, je le ferais sans hésiter et le recommande à d'autres jeunes. Je n'en pense « que du bien », ajoute-t-il.



Marie-Pierre
Le Cheviller
adjointe
au maire

« Pour lutter contre l'isolement des seniors »

Marie-Pierre Le Cheviller a eu connaissance de ce projet lors d'une réunion des adjoints aux affaires sociales. « J'ai vu que ça fonctionnait dans d'autres communes comme Guidel et je me suis dit : pourquoi pas à Caudan où les personnes âgées sont souvent seules dans une grande maison ? Je pense présenter ce dispositif aux clubs de seniors et aussi à l'ADMR. La commune a trouvé ce dispositif comme une solution innovante pour lutter contre l'isolement des seniors et répondre aux problèmes de logement des jeunes ».



Marie-Thérèse
Robin
d'Inzinzac

« C'est aussi, bien sûr, une présence rassurante »

Marie-Thérèse Robin vit seule à Inzinzac. Elle accueille Simon depuis la rentrée. « J'en suis très heureuse d'autant que je n'ai pas d'enfants. Je lui donne ainsi une chance de faire des études, car je n'ai pas eu cette chance moi-même ». Je suis très active et je lui laisse la maison, même pendant les vacances, j'ai confiance en lui et c'est important. C'est aussi bien sûr une présence rassurante. C'est le troisième jeune que j'accueille chez moi. Tout s'est toujours très bien passé ».